



Le CNU (27) et la qualification MCF

Karën Fort

karen.fort@sorbonne-universite.fr / <https://cnu27.univ-lille.fr/>

2020

Quelques sources d'inspiration (avec leur accord)

- ▶ [Présentation](#) d'Annick Montanvert, précédente présidente du CNU 27
- ▶ [CR des qualifications 2020](#) par Lionel Seinturier, président actuel du CNU 27

Présentations

Le Conseil National des Universités

La qualification MCF en section 27

Le dossier à constituer

D'où je parle

Membre élue du CNU 27



Rappels

Un enseignant-chercheur est un **fonctionnaire d'État**

Le CNU est l'un des derniers (le dernier ?) liens qui nous rattachent à ce statut

→ Première étape du recrutement :
l'inscription sur la [liste nationale de qualification](#)

Présentations

Le Conseil National des Universités

La qualification MCF en section 27

Le dossier à constituer

Le Conseil National des Universités (CNU)

créé en 1945 (Comité Consultatif des Universités)

Actuellement :

- ▶ environ 49 500 enseignant·e·s-chercheur·se·s
- ▶ disciplines réparties en 57 sections
- ▶ section 27 : informatique
- ▶ sections proches : 26 (maths appli), 25 (maths), 61 (génie info, auto, TS), 7 (sciences du langage), 63 (génie électrique), 71 (sciences de l'information et de la communication), 6 (sciences de gestion)

Composition des sections du CNU

- ▶ constituées pour 4 ans (nov. 2019 – nov. 2023)
- ▶ de 48 à 96 **représentants**
- ▶ 2/3 élu·e·s (**par les membres de la section**), 1/3 nommé·e·s par le ministère
- ▶ répartitions géographique et thématique, parité

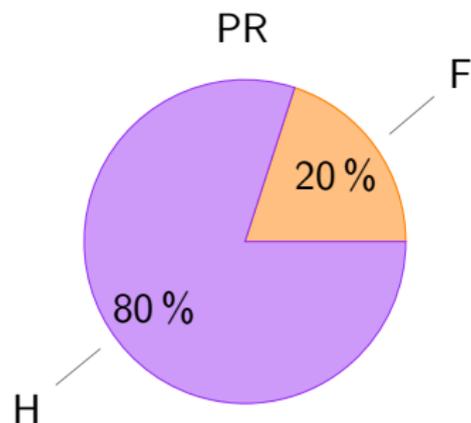
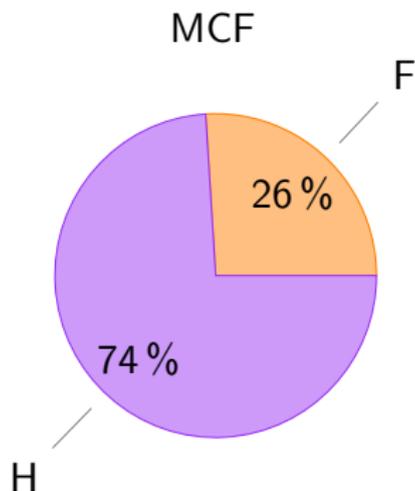
Missions des sections CNU

- ▶ **qualifications** MCF / PR
 - ▶ une partie des **CRCT** (congrés recherche et conversion thématique)
 - ▶ 50 % des **promotions**
 - ▶ avis sur les demandes de **PEDR** (prime d'encadrement doctorale et de la recherche)
 - ▶ « **suivi de carrière** »
- observatoire national des disciplines, de leurs évolutions, des flux de doctorant·e·s et de HDR, etc.

La section 27

La plus grosse section du CNU

- ▶ 3 367 membres (2 385 MCF, 982 PR), 24 % F, 76 % H :



- ▶ 96 représentant.e-s (2/3 élu.e-s, 1/3 nommé.e-s)
- ▶ un bureau de 3 PR et 3 MCF

Présentations

Le Conseil National des Universités

La qualification MCF en section 27

Le dossier à constituer

Sites de référence

Galaxie :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_droit_commun.htm

CNU 27 :

<https://cnu27.univ-lille.fr/qualification.html>

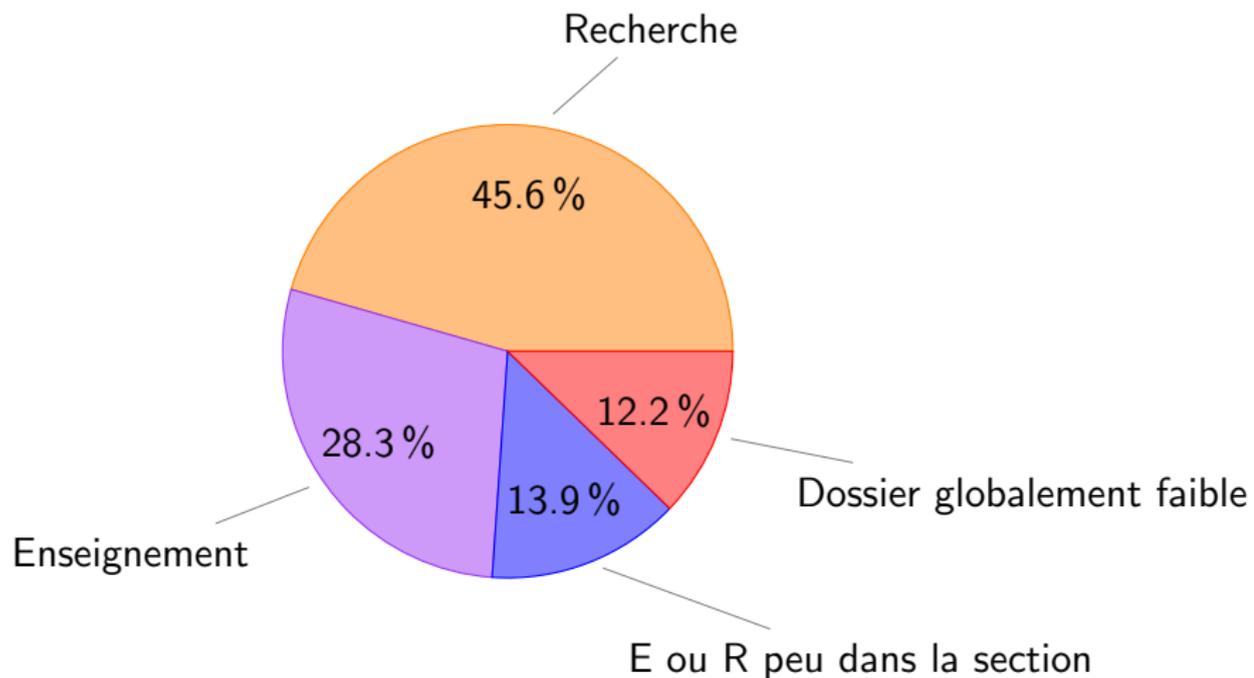
La qualification MCF en section 27

En 2020 :

- ▶ 667 inscrits
- ▶ 579 examinés (dossiers non finalisés, pièces manquantes, etc.)
- ▶ 353 qualifiés, soit 61 % des examinés, (57,4 % en 2019)
- ▶ 226 non qualifiés, dont 46 totalement hors section

Motifs de non qualification

En 2020, sur 180 non qualifiés



Non, ce n'est pas une formalité !

Un dossier de demande de qualification se prépare :

- ▶ à l'avance
- ▶ avec des attestations
- ▶ avec une relecture de collègues expérimentés (si possible)

va servir de base pour vos autres dossiers (concours, post-doc, etc.)

Calendrier (dates limites, 16h, heure de Paris)

en deux temps. . .

1. Enregistrement des candidatures : **6 novembre 2020**
2. Dépôt du dossier :
 - ▶ soutenance de thèse avant le 7/11/2020 : **15 décembre 2020**
 - ▶ soutenance de thèse prévue entre le 7/11/2020 et le 16/1/2021 : **20 janvier 2021**

→ La qualification est valable 4 ans et 10 mois

Fonctionnement de la section pour les qualifications

1. Deux rapporteurs rédigent un rapport sur le dossier.
2. Ils présentent la candidature aux membres siégeant lors de la session de qualification.
3. L'ensemble des membres siégeant de la section (en général, 48) statue ensuite sur le dossier et endosse la responsabilité de la décision.

/!\ chaque membre a environ 40 dossiers à traiter

Critères

<https://cnu27.univ-lille.fr/qualification-note.html>

”avoir démontré son aptitude à exercer une activité de recherche **et** d’enseignement **en informatique** ”

Recherche, notamment :

- ▶ rapports des rapporteur·e·s de thèse
- ▶ publications

Enseignement, notamment :

- ▶ heures effectuées en informatique

/!\ les **spécificités sont prises en compte**, ne pas hésiter à expliquer, à faire état de l’ensemble des activités réalisées

Présentations

Le Conseil National des Universités

La qualification MCF en section 27

Le dossier à constituer

Pièces demandées (en français)

<https://cnu27.univ-lille.fr/qualification-note.html>

- ▶ Diplôme de doctorat (plutôt que l'attestation)
- ▶ Travaux, ouvrages ou articles (3 max)
- ▶ Rapport et/ou PV de soutenance
- ▶ **Rapports des rapporteur-e-s de thèse** (spécifique au CNU 27)
- ▶ CV long. . .

CV long (pas deux pages !)

<https://cnu27.univ-lille.fr/qualification-note.html>

- ▶ CV "classique" :
 - ▶ identité,
 - ▶ parcours universitaire (depuis la licence),
 - ▶ expériences professionnelles
- ▶ activités d'enseignement
- ▶ activités de recherche (dont les publications)
- ▶ responsabilités collectives
- ▶ tout ce que vous avez fait qui montre votre **pratique du métier** (dév. d'outils, algo, médiation, organisation d'événements, relectures, par exemple)

Recommandations

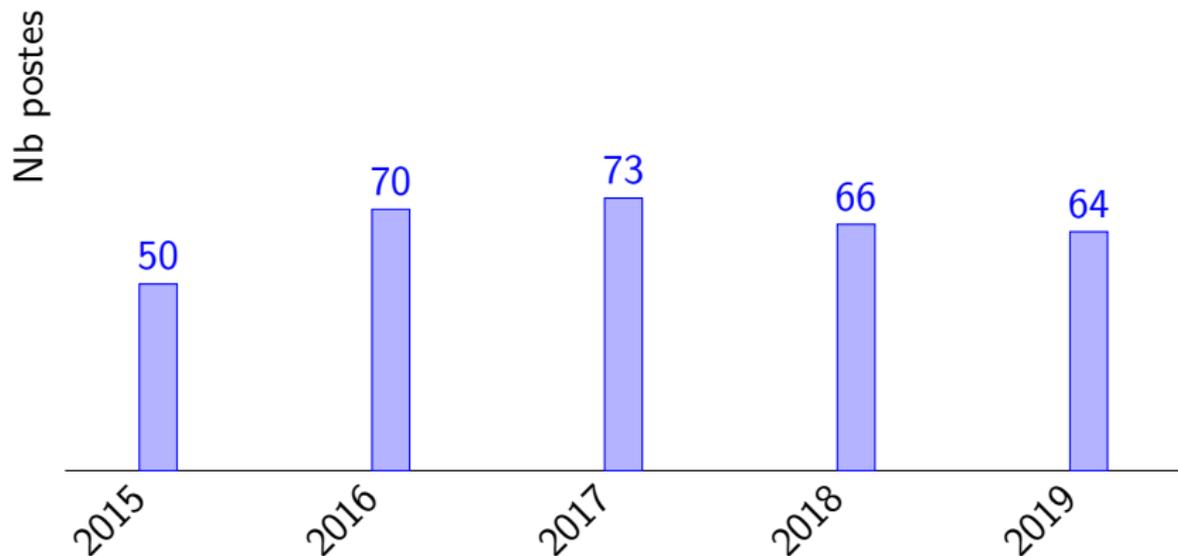
<https://cnu27.univ-lille.fr/qualification-note.html>

Ajouter :

- ▶ tous les **éléments factuels** qui permettront de vérifier les informations fournies
- ▶ tout ce qui pourrait **expliquer et valoriser** votre parcours

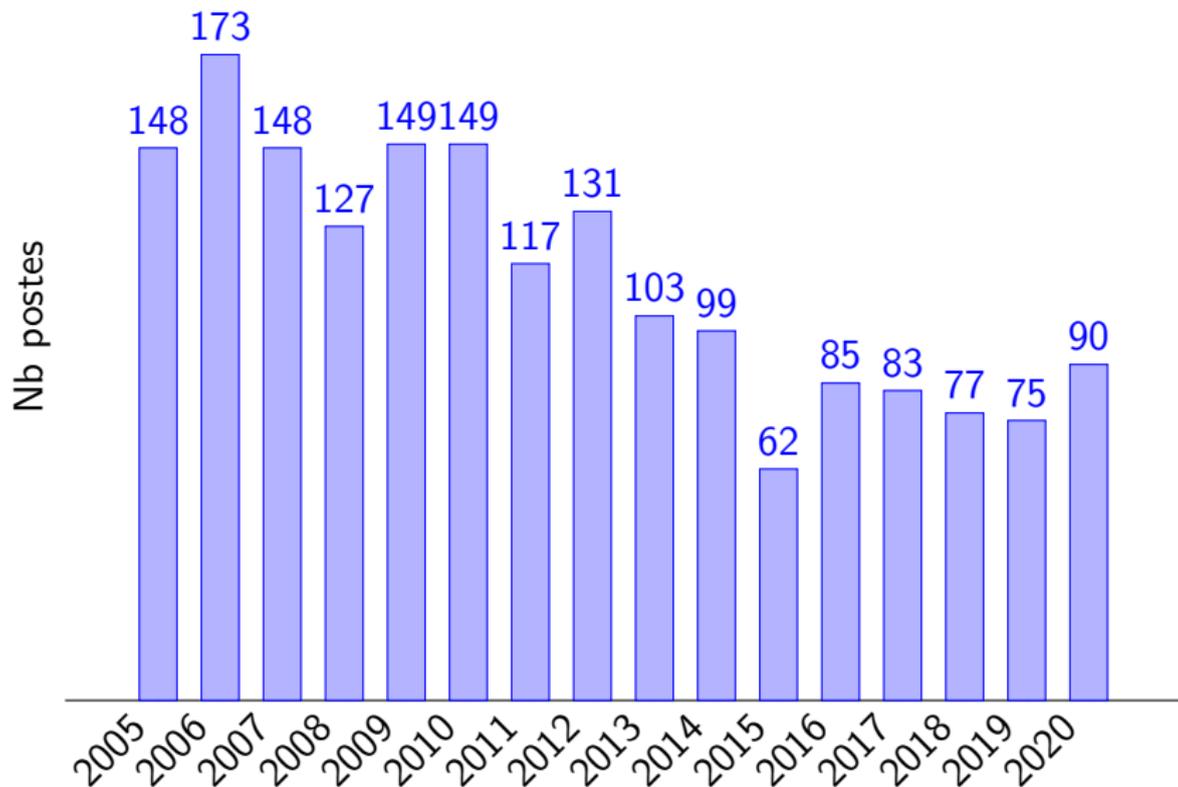
Suites : les postes de MCF en section 27

source : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid85019/fiches-demographiques-des-sections-du-cnu.html>



Suites : les postes de MCF en section 27

y compris les postes multi-sections (source : <http://postes.smai.emath.fr>)



Merci pour votre attention

Questions ?